



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

CC,RM/PR

Commission des Finances et du Budget et Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2012

ORDRE DU JOUR :

Précisions sur la transaction de portage de titres annoncée par le Gouvernement dans l'actionnariat de la société Cargolux S.A. et ses conséquences sur le budget de l'Etat

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant M. Gilles Roth, M. Fernand Boden, M. Félix Braz remplaçant M. François Bausch, M. Fernand Etgen, M. Norbert Hauptert, M. Ali Kaes remplaçant M. Marc Spautz, M. Fernand Kartheiser remplaçant M. Gast Gibéryen, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. Fernand Boden, M. Fernand Etgen, Mme Marie-Josée Frank, M. Paul-Henri Meyers remplaçant M. Lucien Clement, M. Marcel Oberweis, M. Marc Spautz, M. Serge Urbany, membres de la Commission du Développement durable

M. Luc Frieden, Ministre des Finances

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Mme Sarah Khabirpour, du Ministère des Finances

M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. François Bausch, M. Gast Gibéryen, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. François Bausch, M. Eugène Berger, M. Lucien Clement, Mme Lydia Mutsch, M. Gilles Roth, membres de la Commission du Développement durable

*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission des Finances et du Budget
M. Fernand Boden, Président de la Commission du Développement durable

*

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le point suivant est clarifié :

Dans leur courrier du 18 décembre 2012, les groupes parlementaires DP et déi gréng ont demandé la tenue d'une réunion jointe des deux présentes commissions parlementaires en présence des deux ministres concernés afin de s'expliquer sur les récentes révélations de la presse concernant les négociations menées avec les investisseurs qatari sur une prise de participation dans la société Cargolux et l'accord trouvé à Doha en février 2011 entre le ministre des Finances luxembourgeois et le Vice Premier ministre du Qatar. Un questionnaire, remis le 20 décembre 2012 à la Chambre des Députés avec demande de transmission aux ministres concernés, est venu compléter cette demande. Il complète également la motion adoptée par la Chambre des Députés par laquelle les deux groupes parlementaires ont invité le gouvernement à dresser un rapport détaillé sur les négociations menées avec les investisseurs qatari et à présenter ce rapport endéans les deux mois.

Le représentant du DP indique que, de l'avis des deux groupes parlementaires, la présente réunion porte uniquement sur les événements des derniers jours relatifs à la société Cargolux. Les membres présents s'accordent sur le point que l'adoption de la motion, la soumission du questionnaire des deux groupes parlementaires et la remise, dans quelques mois, du rapport du gouvernement annulent la demande de réunion jointe du 18 décembre 2012.

*

Le contenu du communiqué de presse du ministère du Développement durable et des Infrastructures, publié le 19 décembre 2012, est repris ci-dessous :

« Lors de négociations à Doha pendant le weekend du 15 et 16 décembre 2012, menées par le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, après concertation avec le Premier ministre, le ministre des Finances et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, un accord entre la compagnie Qatar Airways et le Luxembourg a pu être trouvé.

Les parts détenues par Qatar Airways dans l'actionnariat de la société Cargolux seront rachetées, dans le cadre d'une opération de portage, par l'État au prix de 117,5 millions de dollars, ce qui correspond au prix que Qatar Airways avait payé en 2011 pour l'achat de ces parts.

Par ailleurs, d'autres engagements de nature commerciale tels que les vols de Qatar Airways Cargo vers l'aéroport de Luxembourg seront continués dans le cadre des bonnes relations entre le Qatar et le Grand-Duché de Luxembourg. ».

Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures explique tout d'abord que par son annonce de volonté de retrait du capital de Cargolux, Qatar Airways a signalé qu'elle ne participerait plus aux réunions du Conseil d'Administration (CA) de la société. La démission du Président du CA a suivi cette annonce de peu. Au vu de cette situation sérieuse et afin de garantir le maintien de la gouvernance de la société, le gouvernement s'est vu contraint d'intervenir et d'agir rapidement.

Après mures réflexions, il a décidé de ne pas précipiter la cession des parts de Qatar Airways à un partenaire quelconque, mais de reprendre lui-même provisoirement ces parts pour les revendre ensuite au partenaire cadrant le mieux avec la stratégie actuellement

élaborée de la société. Cette façon de procéder a pour avantages la mise en place rapide d'un nouveau CA (et donc la poursuite de l'activité de la société) et le choix d'un partenaire stratégique en toute sérénité.

Afin de ne pas nuire à la société en risquant que sa stratégie ne soit dès à présent rendue publique, les membres des commissions parlementaires donnent suite à la demande du Ministre du Développement durable et des Infrastructures et prononcent le huis-clos de la réunion.

Seules les informations suivantes sont publiées dans le procès-verbal de la réunion :

- Avant de partir à Doha (15 et 16 décembre 2012), le ministre a tenu une réunion d'information avec les Présidents des groupes parlementaires. Il y a été convenu qu'il leur présenterait un rapport intermédiaire de l'évolution des événements au plus tard dans 6 mois.
- La société Oliver Wyman conseille la société Cargolux et a pour mission l'élaboration de la stratégie de Cargolux (en collaboration avec le comité de direction de Cargolux).
- L'Etat n'a aucune intention de participer à d'éventuelles prochaines augmentations de capital de Cargolux. Il ne le pourrait d'ailleurs pas en raison des conditions imposées au niveau européen.
- Le Ministre des Finances explique que le Gouvernement a récemment consulté la Conférence des Présidents de la Chambre des Députés afin de savoir si le portage de 117,5 millions de dollars, réalisé par l'Etat, requerrait le dépôt d'un projet de loi. La Conférence des Présidents a conclu qu'un tel dépôt n'était pas nécessaire, puisqu'il s'agit d'une opération de trésorerie provisoire.

Un membre de l'opposition est d'avis qu'il n'appartient pas à la Conférence des Présidents de prendre une telle décision. Une commission parlementaire aurait dû être chargée de la demande du Ministre des Finances.

- La garantie de 100 millions d'euros octroyée par l'Etat à Cargolux en 2010 n'existe plus en tant que telle puisqu'elle a été transformée en prêt de 70 millions d'euros, remboursable pour un tiers au 31 décembre 2012.
- Les ministres expriment leur malaise quant à la divulgation d'un grand nombre d'informations stratégiques et confidentielles concernant Cargolux. Ces publications brisent divers accords de confidentialité signés par le gouvernement, alors que ce dernier attend évidemment de ses partenaires qu'ils respectent les leurs. Elles nuisent ainsi à Cargolux et à la renommée de l'économie entière du pays.

Plusieurs Députés regrettent également que certains Députés aient fait preuve d'un manque de respect de la confidentialité de certaines informations. Ces Députés, semble-t-il, placent leurs intérêts politiques au-dessus des intérêts de la Cargolux et partant de l'économie du pays.

*

- Les membres de la Commission des Finances et du Budget fixent les dates de réunion suivantes :

8 janvier 2012 – 9:00 heures – projet de loi n°6449

15 janvier 2012 – 8:30 heures – projets de loi n°6455 et n°6470.

- Le Président de la Commission des Finances et du Budget informe les membres de cette commission que la tenue d'une entrevue avec une délégation des conseils fiscaux de plusieurs cabinets a été refusée par la Conférence des Présidents.

Luxembourg, le 8 janvier 2013

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances
et du Budget,
Michel Wolter

Le Président de la Commission du
Développement durable,
Fernand Boden